

## **GESTES ET POSTURES**

### **SPECIAL AGENTS DES SERVICES HOSPITALIERS**

Le personnel des établissements de santé est sujet aux troubles musculo-squelettiques, aux gestes et postures qui reviennent plusieurs fois par jour et qui sollicitent l'organisme.

L'employeur a pour obligation de former ses salariés aux gestes et postures à adopter dans le cadre de leur activité (art R4541-8 du Code du Travail).

Notre formation, à dominante pratique, permet d'appréhender les notions d'ergonomie indispensables pour assurer la santé et la sécurité de votre personnel, ainsi que celle des usagers, elle permet également d'améliorer les conditions de travail et de participer ainsi au maintien de la qualité de l'accompagnement.

#### **Objectifs pédagogiques :**

- Diminuer les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés aux activités des A.S.H.,
- Participer à l'amélioration des conditions du travail,
- Contribuer à la prise en charge des patients en toute sécurité et dans une démarche bien traitante,
- Participer au maintien de la qualité de l'accompagnement.
- Appréhender les gestes et postures fondamentaux et intégrer les gestes spécifiques à leur activité,
- Eviter les troubles musculo-squelettiques au quotidien et appliquer les recommandations de l'I.N.R.S.

**Public :** ASH

**Prérequis :** Aucun

#### **Notre formateur :**

Consultant J+ FORMATION  
(spécialiste de l'approche ergonomique des situations de travail et préventeur des risques professionnels dans le secteur de la santé)

**Contrôle du suivi :** Les stagiaires émargent une Feuille de présence par demi-journée de formation, pour justifier de leur participation. Le formateur élabore un compte-rendu de formation à la fin de la session et il signe également les Feuilles d'émargement.

**Durée :** 2 jours (14 heures)

**Délais d'accès :** variable entre 10 et 21 jours pour la mise en place d'une session.

**Tarif :** voir devis ci-joint

#### **Moyens pédagogiques :**

**30% théorie** élémentaire adaptée aux stagiaires et à leur métier : vidéo, power point, exercices et échanges directs...

**70% pratique** adaptée à l'activité et au matériel utilisé : mises en situations filmées + analyse et actions correctives, démonstration du formateur suivie de répétition, d'accomplissement des exercices de manutention, de simulations de situations et d'applications pratiques par les stagiaires, le tout afin de favoriser le transfert des acquis dans la pratique professionnelle quotidienne. Présentation de techniques de respiration et de relaxation...

#### **Evaluations**

- Durant la session une évaluation des acquis est réalisée par le formateur.
- En fin de session, une évaluation à chaud est réalisée par les stagiaires (fiche à compléter) : elle concerne principalement le déroulement et le contenu de l'action de formation, ainsi que le degré de satisfaction à l'issue de cette action.
- Après retour des participants sur leur poste de travail et après mise en pratique des acquis, une évaluation à froid sera réalisée par le client commanditaire du projet.

#### **Modalité de validation des compétences**

- Délivrance d'un Certificat de réalisation de la formation et d'une « Fiche de validation de compétences ».

**Support :** Un support de cours dématérialisé est remis à chaque stagiaire en fin de session.

**Accessibilités :** La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques. La mise en place d'un accompagnement est proposée afin que la formation se déroule dans les meilleures conditions : notre REFERENTE HANDICAP Joëlle Gruelles est chargée d'organiser leur accueil, et reste à leur disposition au 07 78 39 84 28 ou [jplusformation@hotmail.com](mailto:jplusformation@hotmail.com).